



Règlement Groupe COMPÉTITION

Pour rappel :

Le groupe compétition a pour vocation d'accueillir des adhérents des catégories jeunes et de les préparer aux compétitions NATIONALES pour représenter notre club au plus haut niveau.

Ce qui implique un investissement TOTAL, un travail IMPORTANT, un comportement IRRÉPROCHABLE, une assiduité et une ponctualité EXEMPLAIRE

OBJECTIFS :

- **PARTICIPER** au championnat de France de bloc, et y faire le meilleur résultat : titre, podium, finales.
- **SE SÉLECTIONNER** en équipe Régionale, en équipe de France
- **PARTICIPER** au championnat Régional, de France de difficulté.

Les règles sont :

- Être présent à TOUS les entraînements
- Participer à TOUTES les compétitions de Bloc et Difficulté de la saison régionale, se qualifier lors des championnats Régionaux
- Participer à un maximum de compétitions, même dans des disciplines autres que le bloc, même hors Occitanie
- S'entraîner en dehors des cours collectifs
- Multiplier les séances hors Espace Grimpe
- S'inscrire aux compétitions en temps et en heure s'organiser pour les déplacements
- Participer activement à la vie du club (fêtes des sports, entretien de la salle, nettoyage des prises et ouverture de voies et blocs...)

Les athlètes qui ne pourront respecter ces règles durant la saison devront quitter le groupe.

En fonction, des places disponibles de nouveaux athlètes pourront intégrer le groupe durant la saison.

Et de participer au sélectif qui vous sera proposé sur 2 jours.

Le sélectif comprendra des tests physiques, tactiques, mentaux, techniques.
(Arrivez en (très) bonne forme.)

Les candidats déjà inscrits qui ne pourront pas intégrer le groupe compétition se verront proposer une place dans un autre créneau de cours.

Il y aura pour les 2 groupes compétition 1 entraînement par semaine.

- Le samedi 9h00 à 12h00
- Le mercredi 14h00 à 17h00
- Cependant, en fonction du niveau des ajustements seront mis en place

Lors d'entraînement à l'extérieur, les frais d'accès aux autres structures d'escalade et une participation aux frais de déplacement sont à la charge des participants.

Les frais d'inscriptions, de déplacements, d'hébergements et d'encadrement lors des championnats des France seront pris en charge par Espace Grimpe.

NOM :

PRÉNOM :

SIGNATURE avec la mention :

J'ai lu et j'accepte les conditions ci-dessus*

*L'athlète

*Les parents

Association Espace Grimpe
110 avenue de belgique - 82000 Montauban
contact@espacegrimpe.com